



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

2019

Paris
Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE

Édito	4
Un territoire attractif	5
Les élus de Paris - Vallée de la Marne	6
Paris - Vallée de la Marne : ses compétences	8
Paris - Vallée de la Marne : les grands événements	10
Éclairer les choix stratégiques	12
Le budget 2019	12
La commande et les achats publics	14
Les ressources humaines	14
Imaginer et construire le territoire de demain	17
La politique de la ville, en faveur des quartiers prioritaires	17
• Les quartiers politique de la ville (QPV).....	17
• Un protocole d'engagements renforcés et réciproques.....	17
• Les conseils citoyens.....	18
L'information géographique urbaine	19
• Accompagner la mise en œuvre et le suivi des compétences territoriales.....	19
• Renforcer la transparence de l'action publique.....	19
Agir pour l'habitat	20
• Le Programme local de l'habitat (PLH).....	20
• Les actions en matière d'habitat privé.....	20
• Les actions en matière d'habitat public.....	21
• L'accueil et l'accompagnement des gens du voyage.....	22
Favoriser la mobilité et les transports	23
• La continuité des projets engagés.....	23
• L'élaboration d'une stratégie cyclable.....	24
Améliorer l'environnement et le cadre de vie	26
• Le SCOP, pour une cohérence paysagère.....	26
• La Maison de l'Environnement Vagabonde.....	26
• Des travaux d'aménagement.....	27
• La gestion des espaces verts naturels.....	28
• Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE).....	28
• Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET).....	29
Construire et entretenir les bâtiments communautaires	30
• L'agrandissement du conservatoire Jacques Higelin.....	30
• La réalisation d'études et de travaux d'aménagement.....	30
• La construction du conservatoire Nina Simone.....	31
Développer des infrastructures adaptées	32
• La voirie et l'éclairage public.....	32
• L'eau et l'assainissement.....	33
• La géothermie.....	33

Encourager l'attractivité du territoire.....	34
Valoriser les richesses culturelles et touristiques	35
• Favoriser les rencontres "hors les murs"	35
• La valorisation du patrimoine industrielle	36
Asseoir le positionnement économique du territoire	37
• Poursuivre et engager des projets d'aménagement économique	37
• Accompagner les entrepreneurs.....	39
• La Maison de l'Entreprise Innovante (MEI)	40
• Promouvoir l'économie sociale et solidaire.....	40
• Soutenir l'enseignement supérieur et la recherche.....	40
Agir pour la solidarité.....	42
L'emploi	42
• Le Service Intercommunal de l'Emploi (SIE).....	43
• Un réseau de partenaires	44
La santé et la médecine du sport	46
• Le Contrat Local de Santé (CLS)	46
• Une structure de santé pluri-professionnelle à Lognes	46
• Des actions de prévention-santé.....	47
• Le Centre Médico-Sportif (CMS)	47
Les Maisons de justice et du droit	48
• Répondre aux besoins d'information juridique des usagers.....	48
• Des actions de prévention et d'information.....	48
• Des partenaires locaux.....	49
La prévention et la citoyenneté.....	50
• Des actions diversifiées pour cibler tous les publics.....	50
Soutenir la pratique du sport et l'accès à la culture.....	51
Des activités sportives variées.....	51
• Oxy'Trail	51
• Le réseau des piscines.....	52
• Le Nautil.....	53
• Le soutien au sport de haut niveau	53
La culture pour tous	54
• Le réseau des médiathèques	54
• Les conservatoires	55
• Faire émerger les talents amateurs	56
Le spectacle vivant.....	57
• Le Festival Par Has'ART!	57
• Les Passerelles, scène de Paris - Vallée de la Marne.....	58
• La coopération culturelle	59



PAUL MIGUEL
PRÉSIDENT
DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport d'activité, cette année 2019 aura été marquée par la concrétisation de plusieurs grands projets au service des habitants de notre Agglomération.

Premier exemple, la signature d'un Contrat Local de Santé qui ambitionne d'améliorer les parcours de soins en proposant des actions concrètes pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Parce que le sport contribue à la santé mais aussi à l'image et à la vitalité de notre territoire, nous avons également décidé d'accompagner financièrement nos clubs et nos sportifs de haut niveau dans les disciplines olympiques et paralympiques. En matière de culture, 2019 a été une année d'inaugurations avec l'ouverture de deux équipements majeurs :

- Le Conservatoire Nina-Simone à Pontault-Combault, qui a accueilli ses premiers élèves à la rentrée 2019,
- Le nouveau cinéma de la Scène Nationale de la Ferme du Buisson à Noisiel.

Nous avons également achevé les travaux du conservatoire Jacques Higelin à Chelles qui est maintenant entièrement rénové.

Paris - Vallée de la Marne, c'est une offre culturelle, sportive, mais aussi une offre "nature". Avec ses nombreux espaces verts, ses plans d'eau et la Marne, notre Agglomération offre une qualité de vie sans pareil à proximité de la densité de la métropole du Grand Paris ; une qualité de vie encore améliorée avec l'ouverture de l'île de Douvres sur la Marne à Torcy. Enfin, notre Agglomération est aussi et surtout un pôle économique majeur de l'Est Parisien avec 17 000 entreprises sur son territoire dont un grand nombre de TPE/PME.

À l'heure où ce rapport est publié, nous sortons à peine d'une crise sanitaire qui laisse présager une crise économique majeure. Notre Agglomération sera donc plus que jamais mobilisée en ces circonstances. Je crois en la force de l'action collective, pour qu'ensemble, nous parvenions à surmonter les difficultés à venir. Ces quatre premières années d'existence ont permis de démontrer la capacité de la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne à agir efficacement pour le bien de ce territoire, de ses habitants et de ses acteurs économiques.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Paris - Vallée de la Marne, porte d'entrée Est de la métropole du Grand Paris, est composée de 12 communes et regroupe plus de 226 000 habitants. Les politiques publiques portées par l'Agglomération ont pour objectif de permettre à chaque habitant de se construire et de se réaliser sur un territoire animé, solidaire, attractif, favorisant la mobilité et préservant son environnement. Les élus de Paris - Vallée de la Marne travaillent, en ce sens, au développement équilibré, durable et solidaire de l'Agglomération.

Chiffres

- **226 405** habitants
- **12** communes
- **96 km²** de superficie
- **40 %** d'espaces naturels
- **7,5 km** de bords de Marne

Économie

- **35** zones d'activités dont **14** en gestion directe
- **17 200** établissements industriels et commerciaux
- **78 000** emplois
- **1** maison de l'entreprise innovante

Enseignement supérieur et recherche

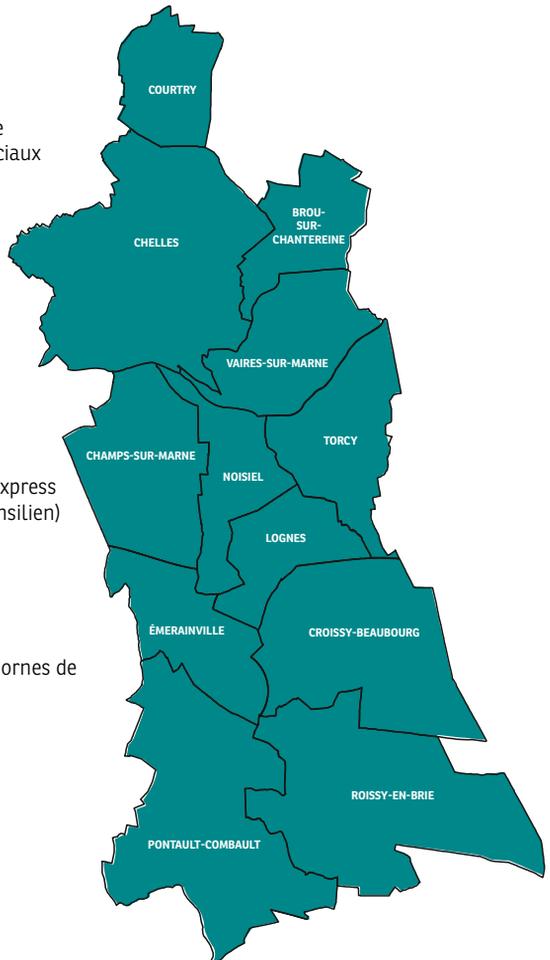
- **1** université
- **15** grandes écoles
- **18 000** étudiants
- **34** laboratoires de recherche
- **1 000** chercheurs
- **1** campus international I-SITE

Transports et infrastructures

- **8** gares dont **2** futures gares du Grand Paris Express
- **3** lignes de train (RER A et E et ligne P du Transilien)
- **2** axes autoroutiers
- **2** aérodomes
- **3** gares routières
- **8** consignes Véligo
- **1** transport à la demande
- **23** stations d'autopartage, de covoiturage et bornes de recharge pour véhicules électriques

Équipements

- **14** médiathèques
- **9** conservatoires
- **3** studios
- **4** piscines
- **1** centre de sport de loisirs
- **1** salle de spectacle
- **3** auditoriums
- **3** maisons de justice et du droit
- **5** aires d'accueil des gens du voyage
- **1** office de tourisme
- **1** service intercommunal de l'emploi
- **1** bureau d'accueil et de services aux entreprises



LES ÉLUS DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

L'exécutif de l'Agglomération en 2019



Composé de 65 membres issus des 12 conseils municipaux du territoire, le conseil communautaire se réunit au moins une fois par trimestre. La répartition des conseillers communautaires au sein de l'assemblée délibérante a été déterminée en 2016, en fonction du nombre d'habitants de chaque commune.



Lognes

Paul MIGUEL

Président
de la communauté
d'agglomération
Paris - Vallée de la Marne



Pontault-Combault

Gilles BORD

Co-1^{er} vice-président
Chargé des équipements et de la
politique culturelle communautaire
Maire



Roissy-en-Brie

François BOUCHART

Co-1^{er} vice-président
Chargé de l'emploi, de l'insertion
et de la formation professionnelle
Maire



Noisiel

Nadia BEAUMEL

2^e vice-présidente
Chargée de l'aménagement
et de l'urbanisme en Opération
d'intérêt national (OIN)



Courtry

Xavier VANDERBISE

3^e vice-président
Chargé de l'aménagement,
de l'urbanisme en secteur hors
Opération d'intérêt national (OIN)
et des réseaux
Maire



Pontault-Combault

Jean-Claude GANDRILLE

4^e vice-président
Chargé des finances
et des marchés publics



Chelles

Brice RABASTE

5^e vice-président
Chargé des transports
et du Grand Paris
Maire



Champs-sur-Marne

Michel BOUGLOUAN

6^e vice-président
Chargé de l'Habitat
et des gens du voyage



Brou-sur-Chantereine

Antonio DE CARVALHO

7^e vice-président
Chargé de l'entretien
du patrimoine, des travaux
et de la voirie communautaire
Maire



Torcy

Gérard EUDE

8^e vice-président
Chargé du développement
économique, de l'enseignement
supérieur et de la recherche



Émerainville

Alain KELYOR

9^e vice-président
Chargé du contrôle de gestion et de
l'évaluation des politiques publiques
Maire



Croissy-Beaubourg

Bernard NAIN

10^e vice-président
Chargé des équipements
et de la politique sportive
communautaire



Chelles

Colette BOISSOT

11^e vice-présidente
Chargée du développement durable
et de l'Agenda 21



Vaires-sur-Marne

Isabelle RECIO

12^e vice-présidente
Chargée du tourisme
et de l'événementiel
Maire



Pontault-Combault

Monique DELESSARD

Conseillère déléguée
Chargée de la santé et de la politique
sociale communautaire



Torcy

Guillaume LE LAY-FELZINE

Conseiller délégué
Chargé de la politique de la ville
Maire



Champs-sur-Marne

Daniel GUILLAUME

Conseiller délégué
Chargé des grands projets
de la Cité Descartes



Roissy-en-Brie

Hafida DHABI

Conseillère déléguée
Chargée du commerce, de l'artisanat
et des marchés

Les conseillers communautaires

CHAMPS-SUR-MARNE

Maud TALLET (Maire) • Alain LECLERC • Thierry BABEC • Julie GOBERT • Éric BITBOL

CHELLES

Benoît BREYSSSE • Claudine THOMAS • Jacques PHILIPPON • Alain MAMOU • Céline NETTHAVONGS • Audrey DUCHESNE • Michèle DENGREVILLE • Olivier SAVIN • Christian QUANTIN • Catherine MORIO • Guillaume SEGALA • Isabelle GUILLOTEAU • Lydie AUTREUX • Émeric BRÉHIER

ÉMERAINVILLE

Michelle FABRIGAT

LOGNES

André YUSTE (Maire) • Monique HOUSSOU • Nicolas DELAUNAY

NOISIEL

Mathieu VISKOVIC (Maire) • Annyck DODOTE • Patrick RATOUCHNIAK

PONTAULT-COMBAULT

Patrick CABUCHE • Nadine LOPES • Danielle GAUTHIER • Fernande TREZENTOS OLIVEIRA • Gérard TABUY • Pascal ROUSSEAU • Jean CALVET • Stéphane FINANCE

ROISSY-EN-BRIE

Nadia DRIEF • Jonathan ZERDOUN • Mamaille TATI • Jean-Emmanuel DEPECKER • Claude PAQUIS-CONNAN

TORCY

Danielle KLEIN-POUCHOL • Michel VERMOT • Annie DENIS • Ghislaine MERLIN • Meziane BENARAB

VAIRES-SUR-MARNE

Philippe VINCENT • Monique COULAIS • Jean-Louis GUILLAUME

Nouveau : un conseil de développement

Dans une démarche de démocratie participative, l'Agglomération s'est dotée, le 8 février 2019, d'un conseil de développement. Composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs, son but est de :

- promouvoir la démocratie participative sur le territoire
- renforcer la participation citoyenne
- obtenir un avis sur les grandes questions et orientations qui intéressent l'Agglomération.

Depuis sa mise en place, plusieurs groupes de travail ont été constitués afin de participer à la réflexion sur les grands enjeux de Paris - Vallée de la Marne :

- l'élaboration du Projet de territoire
- la conception et l'évaluation du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)
- la mise en œuvre du Contrat Local de Santé (CLS)



Paris – Vallée de la Marne : **ses compétences**

Le Code général des collectivités territoriales attribue des compétences obligatoires aux communautés d'agglomération. Elles sont également tenues d'exercer, *a minima*, 3 compétences optionnelles parmi celles proposées par la loi. Paris – Vallée de la Marne a fait le choix d'aller plus loin en s'engageant sur 5 compétences optionnelles. L'Agglomération s'est aussi dotée de compétences facultatives pour mieux répondre aux besoins de ses habitants. Au total, ce sont 22 compétences qui ont été actées par les élus lors du conseil communautaire du 14 décembre 2017.

LES 7 COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

◆ Développement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- Promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme

◆ Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire
- Organisation de la mobilité et des transports publics intercommunaux

◆ Équilibre social de l'habitat

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement d'intérêt communautaire
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Action par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

◆ Politique de la ville

- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Programmes d'actions définis dans le contrat de ville

◆ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

◆ Accueil des gens du voyage

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs

◆ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

LES 5 COMPÉTENCES OPTIONNELLES

◆ **Création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire**

◆ **Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie**

- Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

◆ **Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire**

- 14 médiathèques, 9 conservatoires, 4 piscines, Le Nautil, les Passerelles, 3 studios et 3 auditoriums

◆ **Eau**

- Assurer l'entretien courant, la création et l'aménagement des réseaux d'eau potable du territoire

◆ **Assainissement**

- Assurer l'entretien courant, la création et l'aménagement des réseaux d'assainissement du territoire

LES 10 COMPÉTENCES FACULTATIVES AJOUTÉES

◆ **Création, organisation, soutien et/ou gestion d'actions ou d'évènements sportifs et culturels**

- Initiation de projets de spectacle vivant
- Actions de sensibilisation ou d'accompagnement aux pratiques artistiques et culturelles dans les écoles
- Soutien et mise en œuvre de projets autour de la création contemporaine

◆ **Actions en faveur de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle**

- Définition et mise en place de la politique, à l'échelon de l'Agglomération, en matière d'emploi, d'insertion et de formation professionnelle
- Orchestration et coordination des opérateurs locaux, dans le cadre d'initiatives partagées
- Gestion des équipements dédiés et des partenariats
- Être interlocuteur de l'État et de la Région en matière de bassins économiques, d'emploi et de formation professionnelle

◆ **Actions en faveur de la santé et de la médecine du sport**

- Définition et mise en place de la politique de santé et de prévention à l'échelon de l'Agglomération en matière de lutte contre la désertification médicale, d'accès aux soins, de prévention et de protection du cadre de vie
- Gestion et promotion des centres de médecine du sport de l'Agglomération

◆ **Aménagement numérique du territoire**

- Assurer un suivi vigilant et partenarial avec les fibro-opérateurs intervenant sur le territoire de l'Agglomération
- Conseil et soutien aux communes dans leurs relations avec les opérateurs
- Conception, construction, exploitation, commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communication électronique et activités annexes

◆ **Citoyenneté et prévention**

- Actions favorisant l'accès au droit
- Gestion des Maisons de la Justice et du Droit du territoire
- Actions de prévention visant à développer le sentiment citoyen auprès des jeunes
- Actions de prévention touchant aux risques sanitaires et atteintes à la santé

◆ **Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains**

- Réseaux de chaleur communautaires existants de Lognes-Torcy
- Nouveau réseau de chaleur créé sur le territoire de la Communauté d'agglomération à compter du 1^{er} janvier 2018.

◆ **Actions de soutien aux activités de recherche et d'enseignement supérieur sur le territoire**

◆ **Hébergement de la Bourse du travail dans le cadre de la poursuite du partenariat avec cette dernière**

◆ **Gestion des eaux pluviales urbaines**

◆ **Sport de haut niveau**

Paris - Vallée de la Marne :

les grands événements 2019

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Rendez-vous économique

Le 5 décembre 2019, au cirque Franconi à Torcy, l'événement a réuni les acteurs économiques du territoire afin d'échanger autour de la thématique des entreprises et de la transition énergétique.

SPORT

Oxy'Trail

Dimanche 30 juin 2019, plus de 6 000 coureurs ont participé à la 7^e édition Oxy'Trail. L'événement propose aux coureurs trois parcours de 5, 13 et 23 km, passant par des lieux emblématiques du territoire tels que le château de Champs-sur-Marne, la Chocolaterie Menier, l'île de loisirs de Vaires/Torcy, futur site olympique des Jeux Olympiques Paris 2024.

Convention sport haut niveau

Mardi 7 septembre 2019, l'Agglomération a signé une convention avec 11 clubs et 17 sportifs de haut niveau du territoire. Cette politique de soutien vise à permettre aux équipes et aux sportifs d'accéder au très haut niveau et de s'y maintenir.

EMPLOI

Semaine de l'industrie



Pour la 4^e année consécutive, l'Agglomération a mis en avant l'industrie sur son

territoire. Le 19 mars 2019, deux visites d'entreprises ont eu lieu pour valoriser ce secteur auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi : Brûleur AEM à Chelles et E-Lomag à Pontault-Combault.

Forum "Objectif Emploi"



Rendez-vous annuel de la collectivité, le Forum Objectif Emploi se déroulait le 7 novembre 2019 à la Grande Halle de la Ferme d'Ayau à Roissy-en-Brie avec le concours de la ville hôte et des partenaires (Pôle Emploi, Missions locales, etc.). L'objectif : favoriser l'insertion et diminuer le chômage en mettant en relation recruteurs et demandeurs d'emploi.

CULTURE

Par Has'ART!



Du 2 au 11 juillet 2019, la culture a envahi les rues de Paris - Vallée de la Marne ! La seconde édition du festival des arts de la rue de l'Agglomération proposait une

quinzaine de spectacles et une cinquantaine de représentations pour tous. Cette année 5 200 spectateurs ont assisté aux spectacles.

Inauguration du conservatoire Nina Simone à Pontault-Combault

Samedi 21 septembre 2019 a été inauguré le conservatoire Nina Simone. Cet équipement, dessiné et construit par l'Agglomération, propose une offre complète et qualitative aux habitants.

Inauguration du cinéma de La Ferme du Buisson à Noisiel



Après plusieurs années de travaux, le nouveau cinéma de La Ferme du Buisson, rénové et étendu, a ouvert ses portes samedi 30 novembre 2019.

À présent, 1 300 m² sont dédiés au 7^e art avec notamment 2 salles de projection ainsi qu'un espace conçu pour conduire des ateliers pédagogiques et s'initier aux techniques du cinéma.

Remise de chantier du conservatoire et du Music'Hall Source à Roissy-en-Brie

Fraîchement rénovés et réaménagés, le conservatoire et le Music'Hall Source, à Roissy-en-Brie, ont été inaugurés samedi 23 novembre 2019. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale d'investissement en faveur de la culture sur le territoire.

TRANSPORTS

Une nouvelle consigne Véligo à Noisiel

Le 16 février 2019, la toute nouvelle consigne Véligo du territoire était inaugu-

rée en gare de Noisiel. Aujourd'hui ce sont 400 emplacements sécurisés pour vélos que propose l'Agglomération.



SANTÉ

Octobre rose: tous mobilisés contre le cancer du sein

Depuis plusieurs années, l'Agglomération s'engage dans la lutte contre le cancer du sein et la sensibilisation au dépistage de la maladie. Du 8 au 18 octobre 2019, en partenariat avec les acteurs locaux de la santé, plusieurs actions de sensibilisation sur le territoire ont été proposées.

Signature du Contrat Local de Santé

Afin d'améliorer l'accès au soin sur son territoire, l'Agglomération a signé un contrat local de santé le 7 novembre 2019 avec ses partenaires: l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance maladie, le Grand hôpital de l'Est Francilien, le Département de Seine-et-Marne.

ENVIRONNEMENT

Inauguration de l'Île de Douvres à Torcy

Le chantier de réaménagement écologique et paysager de l'Île de Douvres à Torcy, a été inauguré le 15 juin 2019. Refuge de nombreuses espèces animales et végétales, l'Île de Douvres propose des cheminements permettant la découverte des milieux aquatiques et des zones préservées pour la faune et la flore.

ÉCLAIRER

LES CHOIX STRATÉGIQUES

Le **budget 2019**

La direction des finances de Paris - Vallée de la Marne a pour principales missions la programmation, la mise en œuvre et le suivi de la politique budgétaire et financière de la collectivité. En parallèle, elle mène un rôle de conseil auprès des élus en élaborant des analyses financières permettant de les accompagner dans leurs prises de décisions.

Les élus ont adopté le budget 2019 au Conseil communautaire du 4 avril 2019. Il se compose d'un budget principal et de 9 budgets annexes, construits dans le respect de 4 objectifs :

- ◆ Maintenir inchangés les taux d'imposition pesant sur les habitants
- ◆ Rationaliser les dépenses de fonctionnement
- ◆ Poursuivre le désendettement de la collectivité
- ◆ Maintenir un programme d'investissements ambitieux

LE BUDGET PRINCIPAL DE L'AGGLOMÉRATION

- ◆ Dépenses de fonctionnement : **113,30 M€**
- ◆ Travaux : **20,97 M€**

LES TROIS PLUS IMPORTANTS POSTES D'INVESTISSEMENT EN 2019

- ◆ Travaux d'aménagement du conservatoire Jacques Higelin à Chelles : **3,75 M€**
- ◆ Travaux d'aménagement du pôle gare de Vaires-Torcy : **1,84 M€**
- ◆ Construction du conservatoire Nina Simone à Pontault-Combault : **5,98 M€**



La **commande** et les **achats publics**

La direction de la commande et des achats publics a pour mission d'assurer la sécurité juridique de l'ensemble des procédures de passation des contrats publics relevant de la commande publique et de garantir un achat efficient pour la collectivité. Pour ce faire, elle assiste et conseille les directions opérationnelles dans le cadre de toutes les procédures afin de leur permettre d'effectuer des achats pertinents et adaptés à leurs besoins.

En 2019, 66 marchés ont été notifiés à l'Agglomération.



Un projet de mutualisation des achats

Afin d'opérer des réductions de coûts dans les achats incombant à la collectivité, l'un des projets phares de l'année 2019 a été la mutualisation des achats.

Ce projet s'est décliné sous deux formes :

- La réalisation de procédures communes et transversales entre les services de la collectivité, pour les achats transversaux.
- Les groupements de commandes avec les communes de Paris - Vallée de la Marne dans le cadre desquels l'Agglomération est coordinatrice.

En 2019, 2 groupements de commandes ont été traités. La démarche se poursuivra en 2020.

Les **ressources humaines**

◆ Afin d'assurer ses missions de service public, la collectivité s'est appuyée, en 2019, sur :

- **907** agents permanents
- **83** agents saisonniers
- **112** stagiaires non rémunérés pour 1592 jours
- **9** stagiaires rémunérés pour 732 jours

Le RIFSEEP

En matière de ressources humaines, l'année 2019 a été marquée par la mise en place, le 1^{er} novembre, du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Instauré par le décret du 20 mai 2014 (décret n° 2014-513), le RIFSEEP a vocation à se substituer aux régimes indemnitaires ayant le même objet, pour tous les fonctionnaires de l'État ; un régime indemnitaire qui tend à valoriser principalement l'exercice des fonctions *via* la création d'une indemnité principale, versée mensuellement.

Le RIFSEEP a été mis en place en accord unanime avec les représentants du personnel lors du comité technique du 30 septembre 2019 et suite à la validation des élus lors du conseil communautaire du 10 novembre 2019.

En procédant à la mise en place du RIFSEEP, le régime indemnitaire d'un certain nombre d'agents a pu être revalorisé, principalement ceux des deux groupes de fonctions des cadres d'emploi de catégorie C.





La politique de la ville, **en faveur des quartiers prioritaires**

❖ **La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants.**

LES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

Paris - Vallée de la Marne compte six quartiers prioritaires de la politique de la ville :

- ◆ Grande Pairie (1813 habitants) et Schweitzer-Laennec (1012 habitants) à Chelles
- ◆ L'Arche Guédon (2807 habitants) et le Mail (3927 habitants) à Torcy
- ◆ Les Deux Parcs-Luzard (3238 habitants) à Champs-sur-Marne et Noisiel
- ◆ La Renardière (1861 habitants) à Roissy-en-Brie

UN PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS RENFORCÉS ET RÉCIPROQUES

L'année 2019 a été marquée par la prorogation des trois contrats de ville existants jusqu'au 31 décembre 2022, avec le déploiement d'un "protocole d'engagements renforcés et réciproques" entre l'État et la collectivité. Ce dernier prévoit la mise en œuvre d'actions et de projets autour de différents axes :

L'emploi

13 projets ont été menés afin de lutter contre l'illettrisme, l'illectronisme et la discrimination, mais aussi pour favoriser l'insertion et l'accès à l'emploi, notamment pour les jeunes et les femmes.

Montant total des subventions : 73 000 €

Le développement économique

5 projets ont été menés.

Montant total des subventions : 32 900 €

Le cadre de vie et le renouvellement urbain

Les opérations de renouvellement urbain font partie intégrante de la politique de la ville et visent exclusivement les QPV. L'année 2019 a principalement été marquée par le projet NPNRU de renouvellement urbain du quartier de l'Arche Guédon à Torcy, signé avec l'ANRU le 16 avril 2019.

Dans le cadre de l'abattement de la Taxe foncière sur le bâti (TFPB), des projets de Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) ont pu être menés notamment grâce à la mobilisation des divers opérateurs, des organismes HLM, des copropriétés, d'associations de proximité, des collectivités locales et des habitants. Ces projets s'articulent autour de la propreté, de l'entretien et de la gestion des espaces publics et privés mais aussi de la qualité des services de proximité.

Le montant global engagé par les bailleurs sociaux pour cette action GUSP à l'échelle de l'Agglomération est de :

- ◆ **262 784 € par Marne et Chantereine Habitat et 1001 Vies Habitat pour les QPV de Chelles**, en contrepartie d'un abattement de 153 491 € de la TFPB communale au profit des deux bailleurs sociaux
- ◆ **315 885 € par CDC Habitat, Batigère, Domaxis pour les QPV de Torcy**, en contrepartie d'un abattement de 232 913 € de la TFPB communale au profit des trois bailleurs sociaux
- ◆ **344 931 € par CDC Habitat pour le QPV de Roissy-en-Brie**, en contrepartie d'un abattement de 285 128 € de la TFPB communale au profit du bailleur social.
- ◆ La commune de Noisiel n'a pas souhaité prolonger le dispositif GUSP/TFPB

La cohésion sociale

Cet axe comprend plusieurs piliers, à savoir, l'éducation, la santé, la parentalité et les droits sociaux, la culture et les expressions artistiques, le lien social, la citoyenneté et la participation des habitants. En la matière, 71 projets ont été financés à hauteur de 366 100 € dans le cadre de l'appel à projet 2019 de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT).

LES CONSEILS CITOYENS

Le rôle des habitants, dans les QPV, a été conforté, avec la création de conseils citoyens. Ils constituent des instances de démocratie participative et favorisent l'innovation sociale dans les contrats de ville.

En 2019, 22 000 € ont été octroyés par l'ANCT aux conseils citoyens de Noisiel/Champs-sur-Marne, Roissy-en-Brie et Torcy pour développer leurs projets en matière d'éducation, de lien social-citoyenneté-participation des habitants.

L'information géographique et urbaine

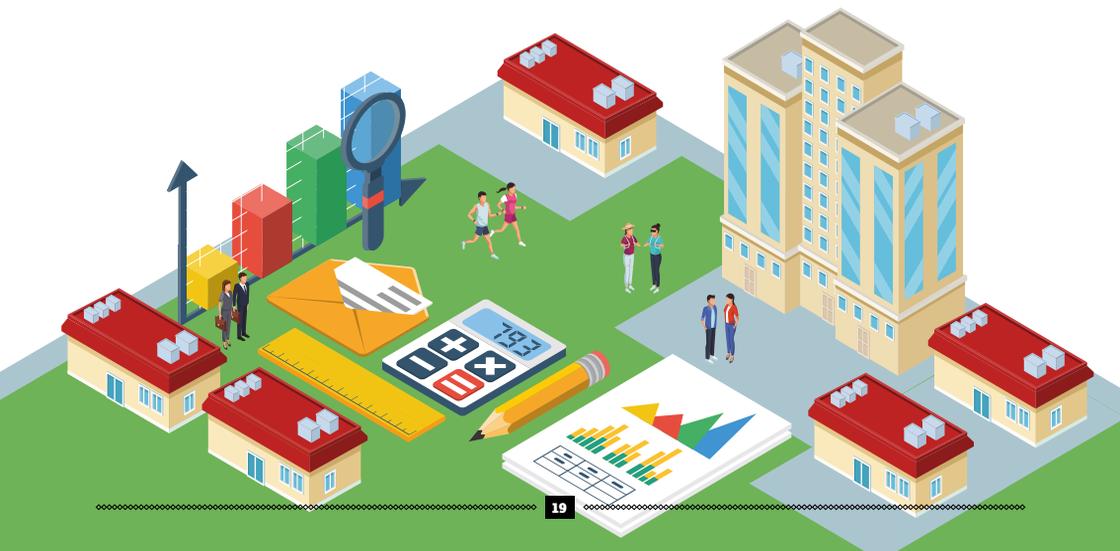
Le Service d'information géographique et urbaine (SIGU) permet aux différents acteurs de Paris - Vallée de la Marne de mieux comprendre et appréhender le territoire. Pour cela, il produit et diffuse des cartographies, des analyses et des données chiffrées sur de multiples thématiques.

ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DES COMPÉTENCES TERRITORIALES

Le SIGU met à disposition des données de cadrage pour toutes les directions de la collectivité afin de leur permettre d'établir et d'évaluer leurs projets. De plus, un géoportail destiné aux agents communaux et intercommunaux propose un accès à différents indicateurs et cartes interactives thématiques traitant aussi bien de la mobilité, du numérique, du tissu économique ou commercial, des copropriétés, de l'environnement, du foncier ou encore de données techniques.

RENFORCER LA TRANSPARENCE DE L'ACTION PUBLIQUE

Le SIGU supervise et accompagne plusieurs projets permettant de consulter, comprendre et réutiliser les données du territoire. Dans ce cadre, il participe à la mise en place et à l'alimentation d'une plateforme Open Data destinée aux agents de l'Agglomération et des communes du territoire.



Agir **pour l'habitat**

L'équilibre social de l'habitat est une compétence obligatoire de l'Agglomération. Elle a pour objectif de développer l'offre de logements et d'améliorer l'habitat du territoire, à la fois sur le parc public et sur le parc privé. Il s'agit aussi de répondre aux besoins diversifiés des habitants (familles, étudiants, personnes âgées, etc.). L'accueil des gens du voyage est également une compétence de l'Agglomération qui se traduit par l'aménagement, l'entretien et la gestion des cinq aires d'accueil de son territoire et la création d'habitats adaptés pour les voyageurs sédentarisés.

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Cadré par le Code de la Construction et de l'Habitation, le Programme Local de l'Habitat doit comporter 3 volets :

- ◆ un diagnostic de l'habitat
- ◆ un document d'orientation
- ◆ un programme d'actions

Le diagnostic a été présenté fin 2018 au comité de pilotage du PLH qui regroupe les communes, les services de l'État, la CAF, les bailleurs sociaux et nombre d'acteurs du logement public et privé. Il a permis de mettre en évidence les enjeux existants. L'année 2019 a été consacrée à l'animation de groupes de travail thématiques avec les acteurs locaux de l'habitat pour l'élaboration du document d'orientation et du programme d'actions. Le projet de PLH ainsi constitué comprend la programmation d'environ 1600 logements par an sur le territoire et 23 fiches-action visant, en particulier, à renforcer et diversifier l'offre de logements, à améliorer l'habitat existant, notamment en matière de performance énergétique et à lutter contre l'habitat indigne.

Le projet a été voté par le conseil communautaire le 19 décembre 2019.

Coût de l'élaboration du PLH en 2019 : 68 700 €

LES ACTIONS EN MATIÈRE D'HABITAT PRIVÉ

L'accompagnement des copropriétaires

Afin de poursuivre et d'étendre l'accompagnement apporté aux copropriétaires du territoire lors du premier Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC), un second programme a été mis en place en 2019. Il fait l'objet d'un partenariat avec l'ANAH, dans le cadre d'une convention de cofinancement signée le 18 mars, pour une durée de trois ans.

Le POPAC répond à des besoins de soutien de copropriétaires connaissant mal le fonctionnement d'une copropriété ou se trouvant en difficulté face à la nécessité de réaliser des travaux dans la copropriété. L'objectif est d'anticiper les dysfonctionnements susceptibles d'apparaître sur ce parc, en agissant préventivement aux côtés des copropriétaires.

Un panel d'actions a ainsi été proposé gratuitement aux copropriétaires, avec l'appui de consultants spécialistes des copropriétés :

- ◆ Une campagne de communication a été menée auprès des copropriétaires et des acteurs pour faire connaître les actions et services proposés.
- ◆ 6 permanences ont été tenues afin de répondre aux questions individuelles des copropriétaires.
- ◆ 3 formations destinées aux copropriétaires ont été menées sur des thèmes tels que "comment être un conseil syndical efficace?" ou "bien négocier son contrat de syndic".
- ◆ Des rencontres entre professionnels ont été organisées régulièrement.

Coût du POPAC en 2019 : 25 000 €

L'aide à la rénovation

Les propriétaires désireux de réaliser des travaux améliorant, en particulier, la performance énergétique de leur logement, peuvent solliciter une aide financière de l'Agglomération (sous conditions de ressources), en complément d'autres aides, notamment de l'ANAH. Les travaux finançables incluent également l'adaptation du logement aux handicaps des occupants, la résolution de dysfonctionnements importants (habitat indigne) ou encore la rénovation des copropriétés en difficulté.

En 2019, 67 propriétaires ont bénéficié d'une aide dans le cadre du dispositif, pour un montant total de 96 299 €, soit 1 437 € en moyenne par propriétaire.

Une déclaration de mise en location (DML) sur le parc locatif privé

Afin de lutter contre des situations d'indignité en matière de logement sur le territoire, les élus de Paris - Vallée de la Marne ont validé, lors du conseil communautaire du 19 décembre 2019, la mise en place d'un dispositif de "Déclaration de mise en location" au sein de périmètres déterminés par les communes du territoire. Ce retour d'informations permettra d'acquérir une connaissance accrue du fonctionnement du parc locatif privé et de décider, le cas échéant, de poursuivre la démarche avec la mise en place de mesures complémentaires. Cette DML sera effective à partir du 1^{er} octobre 2020 et s'imposera aux propriétaires bailleurs.

LES ACTIONS EN MATIÈRE D'HABITAT PUBLIC

L'aide à la rénovation et au développement du parc public

Le dispositif d'aide financière au parc public vise à soutenir les organismes HLM réalisant des travaux, en particulier afin d'améliorer la performance énergétique des logements. Il permet aussi d'accompagner la construction de logements sur le périmètre de l'Agglomération, en finançant les petites opérations dont le coût du foncier est élevé. En 2019 :

- ◆ 3 opérations de construction d'un total de 119 logements ont été financées pour un montant de 142 904 €.
- ◆ 5 opérations de réhabilitation ont été financées pour un montant total de 676 457 €.

Des garanties d'emprunts aux organismes HLM

Afin de soutenir la construction de logements locatifs sociaux et leur réhabilitation, l'Agglomération accorde des garanties d'emprunt aux organismes HLM. Dans le cas d'opérations de construction, en contrepartie de la garantie accordée, 20 % des logements de chaque opération sont réservés à Paris - Vallée de la Marne. Celle-ci rétrocède la gestion de ces logements aux communes d'implantation.

En 2019, 23 demandes de garanties d'emprunt ont été instruites.

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES GENS DU VOYAGE

Gestion des aires d'accueil

L'Agglomération gère et entretient 58 emplacements répartis sur 5 aires d'accueil des gens du voyage. Ces aires sont situées dans les communes de Lognes, Émerainville, Noisiel, Pontault-Combault et Roissy-en-Brie.

Les familles sont accueillies pour une durée de 3 mois renouvelables sous conditions, notamment lorsqu'elles scolarisent leurs enfants. Les résidents s'acquittent d'un droit d'emplacement de 4,20 € par jour et des coûts liés à leur consommation de fluides relevée individuellement.

Un projet d'habitat adapté à Courtry

52 ménages issus de la communauté des gens du voyage résident à Courtry depuis de nombreuses années et se sont sédentarisés tout en conservant un mode de vie propre à leur communauté. Les terrains occupés n'ayant pas été viabilisés, leurs conditions d'habitat nécessitent une intervention publique. L'Agglomération a ainsi passé une convention avec l'État pour cofinancer un diagnostic social et rechercher des solutions d'habitat, tout en mettant en place un accompagnement social.

Sur la base de ce diagnostic social, des préconisations en matière d'habitat ont été présentées en comité de pilotage en juin 2019 et aux familles en octobre 2019. En parallèle, des travaux de viabilisation du site ont été engagés en fin d'année.

Coût de l'opération (hors travaux) : 21 500 €



Favoriser la mobilité et les transports

Une offre de transport dense et diversifiée

86 000

passagers dans les gares chaque jour



31,5 millions

de voyageurs dans les transports par an



3

réseaux de bassins qui regroupent
80 lignes de bus dont 5 express



8

Gares



3

lignes de trains



8

consignes Véligo



23

stations d'autopartage, de covoiturage
et de bornes de recharge

2

axes autoroutiers



Sources : SNCF/RATP/Agglomération

Paris - Vallée de la Marne assure la gestion et la coordination des projets de transport à l'échelle du territoire. À ce titre, l'Agglomération est un interlocuteur privilégié d'Île-de-France Mobilités et des transporteurs. En lien avec l'évolution des usages, l'Agglomération œuvre également à la mise en place de solutions de mobilité durable favorisant l'intermodalité.

LA CONTINUITÉ DES PROJETS ENGAGÉS

En 2019, l'Agglomération a poursuivi les projets déjà engagés sur son territoire :

L'adaptation de l'offre des réseaux de bus

Suite aux restructurations menées en 2018, l'Agglomération a travaillé à un meilleur calage des passages de bus sur les horaires des trains et des établissements scolaires. L'objectif est de garantir de meilleures fréquences et amplitudes afin d'assurer une offre de transport locale toujours plus qualitative.

Les études d'intermodalité menées sur les deux pôles gares du Grand Paris Express

Des études dites "d'intermodalité" ont été co-pilotées par la Société du Grand Paris, Île-de-France Mobilités, Épamarné et l'Agglomération pour les gares Noisy-Champs et Chelles, qui recevront des lignes de métro du Grand Paris. Ces études aboutiront à l'élaboration du cahier de référence des pôles qui définira les aménagements à réaliser et la répartition des coûts des travaux entre les différents partenaires.

Coût des études : 100 000 €

(pris en charge par la Société du Grand Paris)

L'accompagnement de la reprise des travaux de la Société du Grand Paris sur le pôle gare de Chelles

La reprise du chantier par la Société du Grand Paris a nécessité un accompagnement technique particulier, notamment pour coordonner les travaux avec la poursuite du fonctionnement du pôle gare et de la gare routière qui accueille plus de 1800 passages et rotations de bus par jour.

L'accompagnement des travaux du pôle gare de Torcy et la mise en gestion de sa gare routière

Le pôle gare de Torcy fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation notamment son bâtiment voyageur. Ces travaux ont nécessité un accompagnement technique particulier pour coordonner le chantier avec la poursuite du fonctionnement du pôle gare et de la gare routière.

En mai 2019, la gare routière a fait l'objet d'une mise en gestion. Le gestionnaire a pour missions le contrôle d'accès du site, la gestion des mouvements des bus, l'accueil et l'information des voyageurs, la sécurité du site et la gestion du local des conducteurs lorsque ce dernier sera mis en service.

Coût annuel de la gestion de la gare routière de Torcy : 90 000 €

L'accompagnement des travaux du pôle gare de Vaires-Torcy et la préparation de la mise en gestion de sa gare routière

Le pôle gare de Vaires-Torcy fait également l'objet de travaux afin de réaliser une gare routière au nord et aménager l'espace public au sud. Comme pour les autres pôles, l'Agglomération apporte son expertise technique afin d'assurer la continuité de fonctionnement des services de transport durant la période de travaux.

En 2019, un gestionnaire de gare a été choisi par appel d'offres, il exercera ses missions dès l'achèvement des travaux de la gare routière.

Coût annuel de la gestion de la gare routière de Vaires-Torcy : 50 000 €

Coût total des travaux : 4 196 000 € dont 1 921 254 € engagés en 2019

L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE CYCLABLE

Si les transports collectifs constituent l'une des forces de notre territoire, l'Agglomération prend sa part dans la promotion et le déploiement des transports dits alternatifs qui permettent de faire des économies d'énergie et de préserver l'espace public. C'est en ce sens que la collectivité travaille à l'élaboration d'une stratégie cyclable.

En 2019, l'Agglomération a été sélectionnée suite à l'appel à projet ADEME Vélo&Territoire en vue de se doter d'un schéma directeur des itinéraires cyclables, d'ici fin 2021. Cette démarche permettra de décliner localement le plan vélo de la Région Île-de-France.

Montant prévisionnel des subventions de l'ADEME :

Frais de personnel du chargé de mission vélo pendant 3 ans : 77 000 €

Étude stratégique cyclable : 32 500 €, soit 50 % du montant prévisionnel

Dépenses de communication et d'animation : 7 750 €, soit 50 % du montant prévisionnel



Améliorer

L'environnement et le cadre de vie

◆ L'Agglomération est soucieuse de préserver son riche patrimoine naturel qui concourt à la qualité de vie de ses habitants. Ce dernier comprend 600 hectares d'espaces verts, 56 bassins, 10 km de berges de Marne, 5 km de canal et 1500000 arbres dans les forêts et les parcs. Paris - Vallée de la Marne assure aussi la gestion du patrimoine arboré, de La Réserve Naturelle Régionale des Îles de Chelles et des espaces naturels d'intérêt communautaire.

LE SCOP, POUR UNE COHÉRENCE PAYSAGÈRE

Le Schéma de cohérence et d'orientation paysagère (SCOP) de Paris - Vallée de la Marne a été validé en conseil communautaire le 4 avril 2019. Ce dernier s'appuie sur une analyse détaillée des différentes composantes paysagères du territoire et préconise de réaliser des trames vertes et bleues permettant aux habitants de profiter d'espaces paysagers de qualité, qu'ils soient naturels, protégés ou non, forestiers ou encore agricoles.

Dans cette optique, une étude est en cours de réalisation afin d'aménager la liaison douce Marne/Dhuys reliant les villes de Courtry, Chelles, Brou-sur-Chantereine et Vaires-sur-Marne.

LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT VAGABONDE

En partenariat avec une dizaine d'associations locales, la Maison de l'Environnement Vagabonde propose un programme d'animations variées et pour tous les âges, sur des thèmes qui ont tous trait au développement durable et à la sensibilisation des habitants à leur environnement, tels que :

- ◆ La découverte de la Réserve Naturelle Régionale des Îles de Chelles
- ◆ Des observations de la faune et la flore
- ◆ La confection de nourriture pour les abeilles
- ◆ La fabrication d'objets à partir de matériaux naturels (cosmétiques, attrape rêve, épouvantails...)
- ◆ La réparation d'objets (vélos, petits appareils électriques...)
- ◆ Le jardinage et la permaculture
- ◆ L'initiation à l'autoconstruction et à la construction avec des matériaux biosourcés

En 2019, une centaine d'animations a été réalisée.

DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Afin de garantir une qualité de vie optimale aux habitants de son territoire, l'Agglomération mène à bien des travaux d'aménagement et de réfection de ses espaces verts. Plusieurs projets ont été réalisés en 2019, notamment :

L'aménagement des parcs

Ces chantiers d'entretien concernent principalement des réfections d'allées et de cheminements tels que le 3^e tronçon de l'allée des bois à Noisiel (coût : 57 000 €) ou encore l'allée Montchalat à la Montagne de Chelles (coût : 62 000 €).

L'aménagement de l'Île de Douvres

Inauguré en juin 2019, ce site de sensibilisation à l'environnement propose des cheminements permettant de découvrir les milieux aquatiques ainsi que les zones préservées pour la faune et la flore.

Coût des travaux : 685 000 € (dont 170 000 € de subvention de la Région Île-de-France, 125 000 € de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et 100 000 € du Département de Seine-et-Marne).



L'Île de Douvres

LA GESTION DES ESPACES VERTS NATURELS

Le territoire de Paris - Vallée de la Marne est composé de 44 % d'espaces végétalisés (boisements, espaces verts, parcs, jardins, milieux protégés, plans d'eau...), l'Agglomération en entretient 13 %, soit 550 hectares.

Coût annuel des opérations sur le territoire: 1 230 000 €

En parallèle, Paris - Vallée de la Marne a à cœur de mettre en place des actions de gestion différenciée et écologique des espaces naturels pour agir sur la biodiversité locale. Cela passe notamment par une démarche "zéro phyto", mais aussi un fauchage tardif, une réduction de la fréquence des tontes et le développement de l'écopâturage. Pour mieux maîtriser et gérer son environnement, l'Agglomération mène des inventaires de la faune et de la flore locale qui sont ensuite relayés en niveau régional *via* Cettia IDF, et national *via* l'Inventaire National du Patrimoine Naturel mais aussi sur des bases de données du Muséum national d'Histoire naturelle.

Le label Écojardin renouvelé au parc de Noisiel !



En décembre 2019, Paris - Vallée de la Marne a été récompensée pour son investissement dans la gestion écologique de ses espaces verts. En effet, le parc de Noisiel a une nouvelle fois été labellisé Écojardin pour une durée de 5 ans, avec une note de 97/100. Avec son jardin partagé, une zone humide de 2 000 m², de l'écopâturage, une biodiversité importante et l'absence totale d'utilisation de produits phytosanitaires, le parc de Noisiel respecte l'ensemble des critères essentiels à la labellisation. La démarche tend à être étendue dans d'autres espaces naturels du territoire.

LE PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

Le Plan de Prévention Bruit dans l'Environnement (PPBE) est un document réglementaire visant à établir un état des lieux et à définir des actions locales à mettre en œuvre en partenariat avec les acteurs locaux afin de réduire les situations d'exposition sonore jugées excessives, et le cas échéant, prévoir la préservation des zones calmes. Les directives européennes imposent la réalisation de cartes bruit et leurs mises à jour tous les 5 ans. Les cartes de bruit stratégiques (ferré, routier, aérien) de la collectivité ont été approuvées lors du conseil communautaire du 7 février 2019 et le projet de plan d'actions sera présenté aux élus du conseil communautaire en 2020.

Montant de l'adhésion annuelle à Bruitparif: 4 514 €

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

L'Agglomération s'est engagée, depuis 2017, dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Un projet qui vise à réduire l'empreinte carbone du territoire et à préserver la qualité de l'air tout en s'adaptant aux changements climatiques. L'élaboration du PCAET et l'ensemble des étapes qui le composent mobilisent plus d'une cinquantaine d'élus et partenaires du territoire, c'est le cas notamment des communes, du Département de Seine-et-Marne, des aménageurs, de l'université Paris-Est, des gestionnaires de réseaux d'énergie, des chambres consulaires ou encore des organismes de la mobilité.

Coût prévisionnel du projet : 82 000 €

Coût pour l'année 2019 :

Accompagnement du bureau d'études : 22 830 €

Adhésion à Airparif : 11 800 €

Financements obtenus pour le projet :

- ◆ Coût du bureau d'études: l'État finance 31115 €, dans le cadre d'une convention Contrat de Plan État Région sur le volet ingénierie territoriale.
- ◆ Coût pour l'emploi d'un chargé de mission PCAET: l'ADEME finance 24000 €, dans le cadre d'un accord partenarial signé pour 3 ans.

Les dates clés du PCAET en 2019 :

Mai 2019

Validation du diagnostic territorial par le comité de pilotage

Juin 2019

Validation de la stratégie territoriale par le comité de pilotage

De septembre à novembre 2019

6 ateliers d'élaboration du plan d'actions ont été menés (thématiques: exemplarité de l'Agglomération et des communes, adaptation aux changements climatiques, mobilité, habitat, énergies renouvelables et entreprises)

Décembre 2019

Présentation du projet de plan d'actions 2020-2025 en comité technique

L'Agglomération s'engage dans la démarche Cit'ergie



Afin de consolider son PCAET, Paris - Vallée de la Marne s'est engagée, en 2019, dans la démarche de labellisation Cit'ergie. L'Agglomération s'engage ainsi à améliorer ses pratiques et son fonctionnement dans les domaines de la planification territoriale, du patrimoine de la collectivité, des approvisionnements en énergies, eau et assainissement, de la mobilité, de l'organisation interne et de la communication.

Coût prévisionnel de l'accompagnement du conseiller Cit'ergie sur 4 ans : 35 550 €

Coût pour 2019 : 9 450 €
Montant prévisionnel de la subvention de l'ADEME : 24 885 €

Construire et entretenir les bâtiments communautaires

Paris - Vallée de la Marne est dotée d'un service bâtiments et d'un bureau d'études bâtiments et architecture. Ils travaillent en transversalité avec les autres services de la collectivité et les communes du territoire, afin d'entretenir les bâtiments intercommunaux mais aussi penser et mener à bien de nouveaux projets de construction sur le territoire. De la réalisation des diagnostics à la maîtrise d'œuvre en passant par les demandes de subventions, l'Agglomération garantit un suivi global des projets. Outre les chantiers d'entretiens courants, ces services ont permis la réalisation de chantiers d'ampleur en 2019.

L'AGRANDISSEMENT DU CONSERVATOIRE JACQUES HIGELIN



Entièrement restructuré et agrandi, le conservatoire Jacques Higelin, à Chelles, porte maintenant sa surface utile à 1700 m², sur quatre niveaux. Le bureau d'études a travaillé à l'agrandissement du bâtiment dans le respect de l'architecture existante afin d'offrir aux élèves et aux professeurs des espaces modernes et fonctionnels.

L'équipement offre :

- ◆ 25 salles de musique
- ◆ 1 salle de grands ensembles
- ◆ Des locaux d'accueil et d'administration
- ◆ Des locaux techniques

Montant total de l'opération : 3 750 000 €

Subvention départementale : 1 370 000 €

LA RÉALISATION D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Le bureau d'études accompagne les services de la collectivité et les communes du territoire dans leurs différents projets. En 2019, il a réalisé nombreuses études de faisabilité et de conformité mais aussi des travaux d'aménagement.



LA CONSTRUCTION DU CONSERVATOIRE NINA SIMONE

Entièrement pensé par le bureau d'études, le conservatoire Nina Simone, à Pontault-Combault, a ouvert à la rentrée de septembre 2019, après 16 mois de travaux. Ce bâtiment de 2315 m² est un trait d'union entre le passé et le contemporain. Il respecte, d'une part, les exigences réglementaires thermiques et énergétiques visant la qualité environnementale du projet et d'autre part, il s'inscrit pleinement dans le site de la Ferme Briarde. En effet, l'édifice, inspiré d'une orangerie moderne, témoigne de l'histoire de l'ancien domaine du château de Combault.

L'équipement comprend :

- ◆ 16 salles de cours de musique
- ◆ 3 salles de cours de danse
- ◆ 1 salle de cours de théâtre
- ◆ 1 auditorium avec gradins amovibles (157 places assises ou 504 places debout).

Montant de l'opération :

7 900 740 €

Subvention départementale :

3 160 333 €

Développer des infrastructures adaptées

Paris - Vallée de la Marne possède la compétence de distribution de l'eau potable ainsi que la collecte et le transport des eaux usées et pluviales sur son territoire. L'Agglomération est également compétente pour l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire, ainsi que l'installation de l'éclairage public dans les zones d'activités.

LA VOIRIE ET L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour maintenir et aménager les voiries et l'éclairage public, Paris - Vallée de la Marne réalise ou supervise des travaux autour des établissements communautaires. Son action s'étend aussi dans les zones d'activité et les parcs du territoire. Par ailleurs, l'Agglomération entretient la voirie (ramassage des papiers, balayage mécanisé sur certains secteurs et travaux de reprise de revêtements) et gère la mise aux normes des arrêts de bus du territoire.

Sommes engagées en 2019 pour les chantiers de voirie et d'éclairage public : 4 315 410 €

Coût des achats de fournitures et des travaux réalisés en régie en 2019 : 48 506 €

Plusieurs travaux ont été réalisés en 2019, notamment :

- ◆ La poursuite des travaux du pôle gare de Vaires/Torcy démarrés en 2018.

Coût total des travaux : 4 196 000 € dont 2 498 700 € de financement par Île-de-France Mobilités et 450 000 € de subvention du Département de Seine-et-Marne.

Sommes engagées en 2019 : 1 921 254 €

- ◆ La réalisation de la première phase des travaux de VRD pour la future MOUS de Courtry.
- ◆ La réalisation de la troisième phase d'aménagement de la voirie à l'Arche Guédon à Torcy dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) du quartier.

Coût des travaux : 1 396 398 € (dont 186 170 € engagés en 2019)

- ◆ Le maintien en état et l'aménagement du patrimoine de voirie et d'éclairage public dans les zones d'activités que l'Agglomération gère sur son territoire.

Réhabilitation des chaussées dans les zones d'activités en 2019 : 136 526 €

Réhabilitation de l'éclairage public dans les zones d'activités en 2019 : 515 763 €

Travaux d'interventions de remise en fonctionnement de l'éclairage public dans les zones d'activités en 2019 : 126 322 €

◆ L'aménagement de voiries pour la mise aux normes PMR

Coût des travaux: 1 646 441 € (dont 348 314 € engagés en 2019)

Cette année, le service voirie et éclairage public a réalisé un plan d'actions pluriannuel pour des travaux de mise en accessibilité des voiries dans les espaces gérés par la Communauté d'agglomération.

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT



À l'échelle du territoire, l'Agglomération programme et suit les travaux en matière d'eau potable et d'assainissement. Elle gère des délégataires pour l'assainissement des secteurs nord, centre et sud du territoire et pour la distribution d'eau potable du secteur centre. L'Agglomération instruit également les documents d'urbanisme en matière d'assainissement et accompagne les particuliers et les industriels dans leurs projets (raccordements, conventions de rejets, contrôles de conformité...).

En 2019, les projets d'eau potable et d'assainissement ont coûté 1 978 000 €.

LA GÉOTHERMIE

Paris - Vallée de la Marne dispose d'une ressource énergétique renouvelable importante dans la nappe souterraine du Dogger. Il s'agit d'une réelle opportunité écologique et énergétique pour le territoire, permettant de produire une énergie locale, propre, inépuisable et à coût maîtrisé.

Un réseau, géré par l'Agglomération, est à ce jour existant. Le réseau de chauffage urbain, couvrant une partie des communes de Lognes et de Torcy, compte 14 km et alimente environ 6 000 équivalents logements.

En 2019, l'Agglomération a assuré le suivi des nouveaux raccordements dans les communes de Lognes et Torcy, notamment au sein des nouveaux projets immobiliers. Enfin, elle a mené à bien la mise en place d'une délégation de service public, notifiée en avril, pour le nouveau réseau à Champs-sur-Marne et Noisiel, et a suivi son démarrage (forage, dossiers de subventions...).

ENCOURAGER

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



Paris - Vallée de la Marne est un territoire riche, tant au niveau touristique qu'économique. Encourager son attractivité auprès des professionnels comme du grand public, est l'un des enjeux majeurs de l'Agglomération qui s'appuie, pour cela, sur son office de tourisme, ainsi que sa direction du développement économique.

Valoriser les richesses culturelles et touristiques

Le 4 avril 2019, par décision du conseil communautaire, Paris - Vallée de la Marne a repris la gestion de l'office de tourisme. Ses missions sont :

- ◆ Assurer l'accueil et l'information des visiteurs
- ◆ Assurer la promotion touristique de l'Agglomération, en coordination avec le comité départemental et le comité régional du tourisme
- ◆ Assurer la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local
- ◆ Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique touristique du territoire
- ◆ Apporter son concours à la réalisation des événements destinés à renforcer la notoriété de Paris - Vallée de la Marne ainsi qu'à l'animation permanente du territoire intercommunal
- ◆ Commercialiser des prestations de services touristiques auprès des usagers et des professionnels liés au tourisme, et en assurer la promotion et la vente

FAVORISER LES RENCONTRES "HORS LES MURS"

Les équipes travaillent à la mise en place d'actions "hors les murs" afin d'aller à la rencontre de la population. Il s'agit de promouvoir le territoire à travers divers événements organisés par la collectivité ou par des partenaires locaux :

- ◆ Des animations nature en partenariat avec des associations du territoire.
- ◆ Des animations culturelles (visite du Château de Champs-sur-Marne et de la Cité Menier, ateliers avec la Ferme du Buisson et le Centre Photographique d'Île-de-France...).
- ◆ Les balades gourmandes de l'office de tourisme sous forme de demi-journée (2 événements par an).
- ◆ La participation, la valorisation et le cofinancement d'événements majeurs de l'Agglomération: Oxy'Trail (20 000 €), Festival Par Has'ART! (20 000 €), expositions au château de Champs-sur-Marne (4 000 €).
- ◆ Le développement du tourisme fluvial et fluvestre, notamment en travaillant à l'adhésion au projet STAR Cities piloté par Val-de-Marne Tourisme & Loisirs. Ce projet de coopération européenne tend à développer un tourisme fluvial respectueux de l'environnement et permettre de valoriser les territoires et leur patrimoine culturel et naturel. À l'échelle locale, il a pour but de poursuivre une dynamique fédérant nombre de communes situées sur les bords de Marne.
- ◆ Le développement et la promotion des liaisons cyclables sur le territoire.

LA VALORISATION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

Parce que le patrimoine industriel est un élément d'attractivité, l'office de tourisme de Paris - Vallée de la Marne organise régulièrement des visites et animations au sein d'entreprises et sites industriels du territoire tels qu'EDF, Cristaline, la Centrale de Géothermie, la chocolaterie Chapon...

Un accueil mobile à venir !

En 2019, l'Agglomération a lancé un marché afin de se doter d'un camion qui permettra de mettre en place un accueil mobile sur l'ensemble de son territoire.

Budget alloué : 120 000 €



Asseoir le positionnement économique du territoire

Paris - Vallée de la Marne est un territoire au tissu économique dense et varié. L'Agglomération mène une stratégie de développement économique dynamique au service des entrepreneurs. Fidéliser les entreprises du territoire, favoriser l'implantation de nouvelles entreprises, encourager l'entrepreneuriat et le développement des jeunes entreprises et positionner Paris - Vallée de la Marne en tant que territoire d'innovation et pôle régional de la filière d'excellence des villes de demain, sont les principaux enjeux de l'Agglomération en matière de développement économique.

POURSUIVRE ET ENGAGER DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

Paris - Vallée de la Marne tient à consolider son territoire, en poursuivant et en engageant des projets d'aménagement économique. En étroite collaboration avec les aménageurs publics, l'Agglomération renouvelle son offre foncière.

Les opérations menées en 2019 :

◆ **La ZAC de la Régale à Courtry**

Alors que la 1^{re} phase a été entièrement commercialisée, les travaux de viabilisation ont pu débuter au 3^e trimestre 2019.

◆ **L'extension sud-ouest de la Tuilerie à Chelles**

Les travaux de construction d'un parc PME-PMI de 4 000 m² ont été achevés et un dernier terrain de 5 500 m² a été commercialisé.

◆ **La ZAC du Gué de Launay à Vaires-sur-Marne**

Une première tranche de 7 hectares a été vendue au groupement ALSEI-CLEMA et un premier permis de construire a été délivré pour la création d'un parc PME-PMI de 8 000 m².

◆ **La ZAI de Torcy**

Un projet de création d'un lotissement industriel sur 5 hectares est en cours d'étude depuis 2018. En ce sens, l'étude d'impact et les démarches de concertation et de précommercialisation se poursuivent.

◆ **La ZAI PariEst à Croissy-Beaubourg**

Paris - Vallée de la Marne accompagne Aéroports De Paris pour la commercialisation, sur leur site de PariEst, d'une première tranche de 3 hectares (appui à la précommercialisation des terrains auprès de promoteurs-investisseurs).

◆ **La zone Jean Cocteau à Pontault-Combault**

Les études de requalification de la ZAC ont débuté et le projet de mutation du magasin Castorama à Pontillaut a été suivi par la collectivité.

En parallèle, nombre d'actions ont été conduites, en transversalité avec le service voirie et éclairage public, afin d'entretenir les zones industrielles du territoire gérées par l'Agglomération.

Projet d'aménagement
de la ZAC de la Régale à Courtry.



ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS

Paris - Vallée de la Marne soutient la création, le développement et l'implantation des entreprises sur son territoire. En 2019, la collectivité a accompagné 157 demandes d'implantation.

Pour favoriser les implantations, l'Agglomération gère un observatoire de l'immobilier. 182 transactions ont été recensées sur le territoire :

- ◆ 55 transactions sur des locaux d'activités et entrepôts (71 000 m²)
- ◆ 117 transactions sur des bureaux (11 700 m²)
- ◆ 10 transactions sur de grands locaux commerciaux (4 900 m²)

Le Bureau d'accueil et de services aux entreprises (BASE) de l'Agglomération accompagne les porteurs de projets en leur proposant des services dédiés

En 2019, 59 ateliers thématiques et 11 réunions d'information à la création ont été menés. De plus :

- ◆ 14 créateurs d'entreprises ont bénéficié de prêts d'honneur (216 000 € accordés)
- ◆ 318 porteurs de projets ont été accompagnés
- ◆ 47 créations effectives ont été soutenues

Consciente de son rôle de prescripteur, Paris - Vallée de la Marne, par le biais de son BASE, met en place des moyens pour accompagner les entreprises dans les différentes phases de leur développement (recrutement, formation des collaborateurs, échange d'expérience). En 2019, plusieurs actions ont été menées :

- ◆ 17 ateliers de travail (sur les thématiques "développement de son réseau" et "développement commercial")
- ◆ 21 rendez-vous individuels sur le développement commercial
- ◆ 10 matinales des entrepreneurs sur des thématiques spécifiques
- ◆ 2 petits-déjeuners pour les nouvelles entreprises du territoire
- ◆ 142 entreprises rencontrées individuellement

Enfin, l'Agglomération travaille à la mise en place d'animations permettant aux entreprises de se créer un réseau. En 2019, ont été menés :

- ◆ 9 déjeuners dédiés permettant de réunir 44 entreprises
- ◆ 1 rendez-vous économique sur le thème des entreprises face à la transition énergétique

LA MAISON DE L'ENTREPRISE INNOVANTE (MEI)

La MEI a pour objectif d'accompagner les entreprises provenant de secteurs de pointe tels que l'informatique, l'électronique, l'énergie, l'ingénierie, le bâtiment, la santé... Avec ses plus de 3 000 m², elle héberge, en 2019, 11 locataires dans son hôtel d'entreprises. Elle propose également des services afin d'accompagner les start-up :

- ◆ 13 ateliers thématiques
- ◆ 4 midwork
- ◆ 4 petits-déjeuners
- ◆ 6 animations "détente"

En 2019, la MEI a organisé, en partenariat avec la CCI de Seine-et-Marne, Seine-et-Marne Attractivité et l'Agence Descartes et Innovation, la 1^{re} édition des Rendez-vous de l'innovation, un événement qui a permis à plus de 70 entrepreneurs de rencontrer des acteurs de l'innovation autour de stands et de conférences.

PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Produire, créer et consommer autrement, tels sont les enjeux de l'Économie sociale et solidaire. La démarche est en plein essor et concerne 10 % des emplois sur le territoire de Paris - Vallée de la Marne. L'Agglomération fait partie des 20 territoires labellisés "French Impact" et actuellement, de nombreux projets sont en cours de création.

En janvier 2019, l'Agglomération, en partenariat avec Afile 77, a lancé la 1^{re} édition de l'appel à candidatures "Boostez votre projet engagé sur Paris - Vallée de la Marne". Ce dispositif de détection des projets engagés sur le territoire a permis l'accompagnement de 5 porteurs de projet à travers des rendez-vous individuels, des ateliers collectifs et des temps de partage.

En février 2019, Paris - Vallée de la Marne a intégré le comité de sélection du programme "EMERGENCE" lancé par Afile 77. Ce dernier a vocation à accompagner la concrétisation de projets de l'Économie sociale et solidaire. Sur 21 candidatures reçues, 5 projets ont été sélectionnés et 2 étaient situés sur le territoire de Paris - Vallée de la Marne.

SOUTENIR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

L'enseignement supérieur et la recherche contribuent à développer l'attractivité du territoire auprès de ses habitants. C'est pourquoi, l'Agglomération s'y est engagée, en déclinant son action autour de trois axes :

Les relations institutionnelles avec le Campus Descartes

Une convention triennale tripartite lie Paris - Vallée de la Marne, l'université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) et l'université Paris-Est (UPE). Elle liste nombre de collaborations et actions communes établies avec le campus.

Cette démarche s'enrichit constamment de nouveaux projets ou événements portant, par exemple, sur le logement étudiant, la participation d'étudiants de la Cité Descartes à la Grande Révision, organisée par l'Agglomération, ou encore le prix thèse "Territoires", récompensé par Paris - Vallée de la Marne.



En 2019, le prix thèse "Territoires" Paris - Vallée de la Marne a été créé afin de récompenser un chercheur. Le 4 novembre 2019, il a été remis à Fabien Esculier pour sa thèse "Système alimentation / excrétion des territoires urbains".

La recherche et la valorisation

Le projet I-SITE FUTURE vise à soutenir l'attractivité et à accélérer le rayonnement international de sites à l'excellence scientifique reconnus dans leurs domaines de spécialisation. Cette labellisation et les projets qui en découlent ont donné naissance, le 1^{er} janvier 2020, à l'université Gustave Eiffel. Ce nouvel établissement est issu de la fusion de l'Ifsttar, l'UPEM, l'École d'Architecture de la Ville et des Territoires-EAVT et de deux écoles d'ingénieurs: ESIEE Paris et l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris - EIVP.

La valorisation du campus Descartes

Avec sa présence et son soutien aux actions menées par le campus, l'Agglomération contribue à son rayonnement et à sa valorisation. Les journées portes ouvertes du 2 février 2019, le Forum Descartes tenu le 14 novembre 2019 ou encore Les Future Days, qui ont eu lieu les 27 et 28 novembre 2019, en sont des exemples.

Le projet Fabrique des savoirs

En 2019, l'Agglomération, en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur du territoire, a animé un groupe de réflexion sur des modalités de diffusion de la culture scientifique et technique (CST) à un large public. Ces échanges ont abouti à la création du projet Fabrique des savoirs qui sera mis en œuvre en 2020.

AGIR

POUR LA SOLIDARITÉ

L'Emploi

L'attractivité économique d'un territoire auprès des entreprises s'articule notamment autour de sa capacité à développer la compétence des salariés et à les accompagner dans le recrutement des nouveaux collaborateurs. Pour ce faire, Paris - Vallée de la Marne s'appuie sur son service emploi. Il propose aux entreprises locales et aux habitants du territoire un ensemble de services pour faciliter l'adéquation entre l'offre et la demande. Il comprend également le service intercommunal de l'emploi (SIE) qui agit pour les publics de plus de 26 ans.

La volonté de l'Agglomération est de faire de l'emploi une priorité à travers trois axes forts :

- ◆ L'accueil et l'accompagnement de demandeurs d'emploi et de salariés en recherche de réorientation professionnelle ou d'un emploi
- ◆ L'organisation d'actions ciblées à destination des publics de l'Agglomération
- ◆ La coordination des partenaires et l'apport d'un appui opérationnel et financier



24 854 offres d'emploi ont été publiées sur emploi.agglo-pvm.fr en 2019

LE SERVICE INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI (SIE)

Le SIE accueille et accompagne les demandeurs d'emploi, salariés ou personnes en reconversion de plus de 26 ans et résidant sur le territoire de Paris - Vallée de la Marne. Outre un accompagnement individualisé, le SIE propose, tout au long de l'année, des actions pour favoriser l'accès à l'emploi (informations collectives, ateliers, job-dating...).

En 2019 on dénombre :

- ◆ 1800 personnes reçues
- ◆ 284 entretiens individuels menés
- ◆ 23 participants aux informations collectives
- ◆ 93 participants aux ateliers
- ◆ 341 sorties positives (55 personnes sont actuellement en CDI, 87 en CDD, 37 en Contrat de Travail Temporaire, 6 personnes en création d'entreprise, 31 en formation et 125 usagers ont atteint leur objectif et ne sont donc plus suivis par le service).



2019, en actions

Semaine nationale de l'industrie

19 mars 2019

18 participants

Job dating "Métiers en tension"

23 mai 2019

83 participants, 8 entreprises présentes et 144 entretiens menés

Information collective

"Les métiers des services à la personne"

13 juin 2019

8 participants

8^e édition du forum

"Objectif Emploi"

7 novembre 2019

1018 visiteurs estimés (+ 4,7 % par rapport à 2018), 50 entreprises et 12 partenaires, plus de 1000 offres à pourvoir (hors institutionnels), 3 ateliers, 2 animations et 1 bar à CV (216 participants)

Information collective

"Les métiers de la logistique"

26 novembre 2019

15 participants, 2 partenaires

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Afin de mener à bien ses objectifs en matière d'emploi, l'Agglomération s'entoure d'un réseau de partenaires, acteurs sur le territoire: Pôle Emploi, les chambres consulaires (CCI et CMA), Cap Emploi, l'UPEM, Les CFA... Elle subventionne également des associations locales:

Missions locales

Leurs missions:

- ◆ Repérer, accueillir, informer et orienter les jeunes de 16 à 25 ans révolus
- ◆ Accompagner les parcours d'insertion
- ◆ Agir pour l'accès à l'emploi
- ◆ Observer le territoire, apporter une expertise, développer une ingénierie et participer à l'animation du partenariat local

Subventions en 2019 :

- Mission locale du Bassin Chellois : 166 500 €
- Missions Locales de Marne-la-Vallée/Val Maubuée et du Plateau de Brie : 351 280 €

Maison intercommunale de l'insertion et de l'emploi (M2IE)

Sa mission: améliorer et développer des actions dans les domaines de l'insertion, de l'emploi et de la formation professionnelle en vue de répondre au mieux aux besoins de la population et des différents partenaires.

Subvention en 2019 : 280 000 €

École de la 2^e chance

Sa mission: créer des parcours personnalisés au sein de petites promotions d'une dizaine de stagiaires sur une période de 8 mois en moyenne (pour un maximum de 24 mois), afin d'assurer l'insertion professionnelle et sociale, par l'éducation et la formation des jeunes adultes.

Subvention en 2019 : 100 000 €

Ingénierie d'Insertion Nord-Ouest 77 (IINO77)

Sa mission: accompagner les publics *via* le développement de clauses sociales permettant l'insertion de personnes en difficultés. IINO 77 est le facilitateur de Paris - Vallée de la Marne en matière de gestion des clauses d'insertion du Grand Paris Express. IINO 77 réalise également une mission d'ingénierie et de pilotage des clauses UGAP.

Subvention en 2019 : 99 750 € (dont 60 000 € de la Société du Grand Paris)

Le Salon de l'Intelligence de la Main et de la Technologie

Sa mission: présenter, accueillir et orienter des collégiens et lycéens lors d'un salon, afin de promouvoir des métiers d'avenir.

Subvention en 2019 : 2 500 €



La réforme des missions locales

En 2019 et suite à la réforme des missions locales, le service emploi a accompagné la fusion des 3 missions locales en une seule. En ce sens, la Mission Locale Marne-la-Vallée/Val Maubuée, maintenant nommée Mission Locale de Paris - Vallée de la Marne, a récupéré le suivi des jeunes de Roissy-en-Brie et Pontault-Combault au 1^{er} avril 2019. Cette démarche annonce un rapprochement, fin 2020 / début 2021, avec la Mission Locale du Bassin Chellois.

La **santé** et la **médecine du sport**

L'Agglomération s'investit sur le champ de la santé publique. Elle met en œuvre des actions en matière de lutte contre la désertification médicale, d'accès aux soins, de renforcement de l'offre de soins. Paris - Vallée de la Marne organise et orchestre les politiques de prévention santé et les décline, sur le territoire, en collaboration avec ses partenaires et les différents services de L'Agglomération.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

La CLS a pour objectif d'améliorer l'accès au soin des habitants en proposant des actions de proximité et en soutenant des projets de création de maisons de santé. Pour élaborer son CLS, L'Agglomération s'est appuyée sur l'expertise du cabinet Acsantis. La démarche s'est orchestrée en différentes étapes :

- ◆ **Janvier à mars 2019** : questionnaire à la population afin de connaître les pratiques et les besoins en matière de santé (1 091 retours).
- ◆ **Février à mai 2019** : mise en place de groupes de travail thématiques avec les partenaires locaux.
- ◆ **Juin et juillet 2019** : définition des axes stratégiques.
- ◆ **Juillet à septembre 2019** : bilan et écriture du contrat en lien avec les partenaires.

Le contrat Local de Santé de Paris - Vallée de la Marne a été signé le 7 novembre 2019 par L'Agglomération, la Préfecture et le Département de Seine-et-Marne, L'ARS77, le GHEF et la CPAM.

Coût de l'élaboration du CLS : 20 246 €

Subvention de l'ARS 77 en 2019 : 3 750 € pour le financement du poste de coordinateur

UNE STRUCTURE DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE À LOGNES

Au cours du premier semestre 2019, Paris - Vallée de la Marne a accompagné, à travers plusieurs réunions et visites avec les différentes parties prenantes du projet, la mise en place d'une structure de santé pluri-professionnelle à Lognes, en lien avec la commune.

L'Agglomération a ainsi confié à Acsantis, l'accompagnement des professionnels de santé pour la création du cabinet médical. Cette mission a abouti à la constitution d'une équipe de professionnels (un médecin généraliste, un infirmier, deux ostéopathes et un podologue) et à la définition du statut juridique. L'ouverture de la structure est prévue pour début 2020.

Coût de la mission : 9 792 €

DES ACTIONS DE PRÉVENTION – SANTÉ

Dans le cadre de sa politique de prévention – santé, l'Agglomération met en place et développe des événements sur son territoire :

Une campagne de dépistage du cancer du sein

Pour la 5^e année consécutive, l'Agglomération a porté et orchestré, avec les villes de Champs-sur-Marne, Chelles, Lognes, Noisiel et Torcy et ses partenaires locaux (MJC MPT de Noisiel, La Mutualité Française, Ligue contre le Cancer, ADC77, Unisson, CPAM77, L'ICSM, l'OMAC...), l'édition 2019 d'Octobre Rose.

Les manifestations ont pris diverses formes afin de promouvoir toute action de prévention contre le cancer du sein : culturelles (déambulation de Parapluies Roses, expositions), sportives (Les Bonnets Roses à la piscine de l'Arche Guédon) et de loisirs (flash mob réalisé par les centres de loisirs).

Coût de l'événement : 8 000 €

L'édition 2019 a été marquée par une collaboration avec deux médecins, le Dr Jessica Selz, oncologue et radiothérapeute à l'hôpital de Jossigny et le Dr Valerie Métang, gynécologue à Pontault-Combault. Elles ont animé des ateliers d'autopalpation mammaire. Une personne atteinte du cancer du sein a également témoigné de son expérience.

La Journée mondiale du diabète

Dans le cadre de la Journée mondiale du diabète, l'Agglomération a organisé une journée d'information le samedi 16 novembre au Petit Théâtre à Torcy, animée par le Dr Hamadeh et son équipe.

Au programme : un dépistage gratuit, des conférences, un atelier d'activité physique et des stands d'informations. Près de 90 personnes ont participé à l'événement et plus d'une dizaine de dépistages ont été réalisés.

LE CENTRE MÉDICO-SPORTIF (CMS)

Situé à Pontault-Combault, le CMS assure, pour les usagers, les visites d'absence de contre-indication à la pratique sportive et les tests d'effort, *via* un plateau technique médical. Deux fois par mois, des permanences sont délocalisées à la MSPU de Torcy. En 2019, le médecin a réalisé, sur un temps partiel, 343 consultations (absence de contre-indication et tests d'effort confondus).

Un agrément Prescri'forme/Centre de Référence-Ressource Sport Santé

En 2019, le CMS a répondu à l'appel à candidature Prescri'forme lancé par la DRJSCS Île-de-France. L'objectif est d'accroître le recours aux activités physiques et sportives comme thérapie non médicamenteuse et d'en développer la recommandation par les professionnels de santé.

Ainsi labellisé "Centre de Référence-Ressource Sport Santé", le CMS a reçu une subvention de 10 000 €, qui lui a permis de parfaire ses équipements de soins.

Les Maisons **de justice et du droit**



Le réseau des Maisons de justice et du droit (MJD) est composé de trois structures situées à Chelles, Lognes et Pontault-Combault. Ces équipements judiciaires de proximité, placés sous l'autorité des chefs de juridiction du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Meaux pour celles de Chelles et Lognes, et du TGI de Melun pour celle de Pontault-Combault, sont des lieux d'accueil, d'information et d'aide juridique, de médiation, de prévention et de citoyenneté. Les MJD sont accessibles à tous, gratuitement et en toute confidentialité.

RÉPONDRE AUX BESOINS D'INFORMATION JURIDIQUE DES USAGERS

Les MJD ont pour principales missions :

- ◆ L'accès au droit et l'aide aux victimes
- ◆ La résolution amiable des conflits
- ◆ La prévention de la délinquance par l'accueil de permanences judiciaires de proximité sur convocation
- ◆ La réparation pénale
- ◆ Le suivi et l'aide à la réinsertion
- ◆ La citoyenneté par des actions de sensibilisation et d'éducation à destination des jeunes et des adultes

En 2019, le réseau des MJD a accueilli **24 949 usagers** (accueil physique et téléphonique confondus) :

- ◆ 6589 pour la MJD à Chelles
- ◆ 7268 pour la MJD à Lognes
- ◆ 11092 pour la MJD à Pontault-Combault

DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION

Les MJD ont animé et participé à différentes actions concourant à la citoyenneté et à l'accès au droit :

- ◆ Des journées d'informations collectives et d'accès au droit sur des thématiques telles que les violences conjugales, l'accès au logement social, le droit des étrangers, le droit de séjour, la séparation
- ◆ "La roue en question" auprès de 200 collégiens
- ◆ Des actions de sensibilisation sur le vol en entreprise auprès de 45 lycéens
- ◆ Des présentations de l'exposition "Moi jeune citoyen" auprès de primaires et collégiens
- ◆ Des interventions en lycées autour de la thématique du passage à la citoyenneté et du droit pénal des personnes mineures et majeures

DES PARTENAIRES LOCAUX

Afin de garantir des conseils dédiés, les Maisons de justice et du droit s'entourent de partenaires locaux spécialisés dans différentes spécialités juridiques.

Paris - Vallée de la Marne accorde des subventions à certains d'entre eux dans le cadre de leurs permanences :

- ◆ ACJUSE: **1 100 €**
- ◆ CERAF MÉDIATION: **2 665 €**
- ◆ REBOND77: **6 500 €**
- ◆ AVIMEJ: **17 000 €**
- ◆ CIDFF91: **32 544 €**

Enfin, Paris - Vallée de la Marne reçoit une subvention de 15 000 € du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) dans le cadre des activités proposées au sein du réseau.



La **prévention** et la **citoyenneté**

L'Agglomération met régulièrement en place des actions permettant de prévenir et sensibiliser les habitants autour de diverses thématiques. Pour cela, elle s'appuie sur un large réseau de partenaires tels que l'Éducation Nationale, le Ministère de la justice, le Ministère des solidarités et de la santé, les services municipaux, les associations ou encore les structures sociales du territoire.

Paris - Vallée de la Marne intervient sur 4 thématiques :

- ◆ La citoyenneté et l'accès au droit
- ◆ La prévention et la promotion de la santé
- ◆ Le lien social et la prévention de la délinquance
- ◆ L'accueil de personnes en mesure de travail d'intérêt général

DES ACTIONS DIVERSIFIÉES POUR CIBLER TOUS LES PUBLICS

L'Agglomération assure notamment des visites d'audiences correctionnelles à destination des collégiens appelées "Jeunes et justice", pour les sensibiliser à la citoyenneté et l'accès au droit. La prévention et la promotion de la santé sont mises en avant lors de journées de prévention scolaires comme les "Forums prévention des addictions lycéens" ou encore l'événement "Courir pour Curie". Les collégiens sont également sensibilisés aux risques auditifs avec l'opération "Peace and Love". Quant aux thématiques du lien social et de la délinquance, elles sont, en partie, abordées lors des accueils assurés pour les personnes en mesure de travail d'intérêt général.

En 2019, 13 actions ont été organisées et ont concerné près de 6 000 bénéficiaires et 50 partenaires.

En 2019, l'Agglomération a reçu des subventions pour accompagner les missions du service prévention :

- ◆ **2 000 €** de l'ARS Île-de-France pour la lutte contre le tabac et la prévention des pratiques addictives
- ◆ **2 000 €** de MILDECA pour la prévention des addictions

SOUTENIR

LA PRATIQUE DU SPORT ET L'ACCÈS À LA CULTURE

Des activités sportives **variées**

Parce que le sport est un vecteur incontournable de l'épanouissement personnel, Paris - Vallée de la Marne soutient une politique de développement sportif ambitieuse. Elle a pour objectif d'assurer aux habitants une pratique physique et sportive de qualité, diversifiée, dans des espaces et équipements adaptés et sécurisés. Son territoire est riche : des parcs et forêts aménagés, 4 piscines ainsi que le Nautil, centre de sport et loisirs.

OXY'TRAIL

Près de 6 000 coureurs se sont donnés rendez-vous dimanche 30 juin pour participer à la 7^e édition d'Oxy'Trail, devenu un rendez-vous incontournable sur le territoire de Paris - Vallée de la Marne. L'événement figure parmi les plus belles courses d'Île-de-France avec trois parcours de 5, 13 et 23 km, empruntant, à 85 %, des sentiers entre ville et nature et traversant des sites remarquables tels que les jardins classés du château de Champs-sur-Marne, les bords de Marne, la chocolaterie Menier, l'île de loisirs de Vaires/Torcy, futur site olympique des JO 2024.

Grâce à la qualité de son organisation, mais aussi de ses parcours, Oxy'Trail, avec sa course Oxy'23km, a été choisi en 2019 pour être événement support de la 1^{re} édition des championnats d'Île-de-France de trail, créés par la Ligue Île-de-France Athlétisme. La course est également étape de coupe de France.

Oxy'Trail 2019 c'est :

- > 800 coureurs Oxy'5km
- > 2 200 coureurs Oxy'13km
- > 2 000 coureurs Oxy'23km
- > 40 % de participantes
- > 39 ans de moyenne d'âge
- > 820 membres du staff le jour J (bénévoles, agents de l'Agglomération, partenaires...)





LE RÉSEAU DES PISCINES

L'Agglomération assure à ses usagers l'accès à un réseau de piscines sur son territoire. Les 4 piscines situées à Chelles, Émerainville, Torcy et Vaires-sur-Marne, favorisent ainsi la pratique et l'apprentissage de la natation. Les équipes présentes accompagnent au quotidien un large public: scolaires, centres de loisirs, associations sportives et grand public.

En 2019, la fréquentation totale des 4 piscines, tous publics confondus, s'élève à 282 753 entrées:

- **53 070 entrées, dont 18 992 scolaires à Émerainville**
- **43 680 entrées, dont 16 400 scolaires à Vaires-sur-Marne**
- **99 967 entrées, dont 21 943 scolaires à Chelles**
- **86 036 entrées, dont 24 093 scolaires à Torcy**

Des travaux d'entretien et de réhabilitation

En 2019, des travaux de maintenance et de réhabilitation ont été menés dans les piscines du réseau afin de garantir une offre toujours plus qualitative aux habitants. Les piscines Robert Préault à Chelles et de l'Arche Guédon à Torcy ont fait l'objet de travaux plus importants:

- ◆ La piscine Robert Préault a été fermée 3 mois durant lesquels une rénovation complète du grand bassin intérieur a été opérée, bassin qui a d'ailleurs été homologué pour les compétitions. En parallèle, d'autres travaux de maintenance ont été réalisés.

Coût total des travaux: 230 000 €

- ◆ La piscine de l'Arche Guédon a été fermée 4 mois pour la réalisation de travaux consistant à renforcer la structure du bâtiment. Différents travaux de réfection et de peinture ont également été réalisés.

Coût total des travaux: 166 958 €

L'harmonisation des tarifs

Depuis juillet 2019, les 4 piscines du territoire (à l'exception du Nautil), proposent des tarifs harmonisés. Dorénavant, une carte d'abonnement permet aux habitants de Paris - Vallée de la Marne d'avoir accès aux 4 piscines à tarifs préférentiels et de prendre des abonnements pour 10 séances ou 10 h. Des tarifs réduits ont aussi été prévus pour les jeunes, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les retraités et les familles nombreuses.

LE NAUTIL

Avec ses 7000 m², Le Nautil, composé de trois espaces (aquatique, forme et escalade) propose une large gamme d'activités sportives et de loisirs. Devenu une référence sur le territoire de Paris - Vallée de la Marne par la diversité de son offre, l'équipement comprend :

- ◆ Un espace aquatique: un bassin de 25 m, un bassin à vagues, un bassin d'aquagym, un toboggan, une pataugeoire et des jeux d'eau pour tout-petits.
- ◆ Un espace remise en forme: trois courts de squash, un bassin d'aquagym, un sauna, un hammam, un jacuzzi, un bassin froid et un bassin circulaire extérieur, une salle de cours collectifs, une salle de musculation, de cardio-training, d'haltérophilie et de cross-training.
- ◆ Un espace escalade: une salle de 1500 m² avec des voies de 18 m de haut et 300 m² d'espace blocs.

En 2019 :

- Le Nautil a accueilli 449 132 visiteurs
- 1 498 874 € de recettes ont été réalisées

LE SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Paris - Vallée de la Marne a décidé, lors du conseil communautaire du 7 février 2019, la prise de compétence "soutien au sport de haut niveau". Le but est d'aider la montée en puissance du sport de haut niveau sur le territoire, notamment à l'aube des JO 2024. Ainsi, l'Agglomération, qui avait lancé un "plan Handball" en 2018, poursuit son action en apportant un soutien financier aux clubs de divisions nationales d'un sport olympique ou paralympique et aux sportifs de haut niveau, en participant, entre autres, à leurs frais de déplacement ou d'arbitrage. Les sports soutenus sont très divers, collectifs et individuels: handball, basket-ball, football, judo, badminton, canoë-kayak, skateboard, natation et tennis de table.



La culture **pour tous**



La culture, vecteur d'éducation, de lien social et d'épanouissement, est au cœur des actions de Paris - Vallée de la Marne, qui ambitionne de la rendre accessible à tous. Pour cela, elle s'appuie sur des équipements de qualité afin de proposer une offre diversifiée de pratiques culturelles et artistiques : 14 médiathèques, 9 conservatoires, 3 studios d'enregistrement, 3 auditoriums et une salle de spectacle, Les Passerelles.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Paris - Vallée de la Marne mène une politique de lecture publique ambitieuse et porteuse d'une identité forte. En effet, le développement de la lecture est appréhendé comme un moyen privilégié de démocratisation culturelle, d'appropriation du savoir et de plein exercice de la citoyenneté. L'accès à la lecture est facilité par les 14 médiathèques et le service de bibliothèque "hors les murs", qui permettent un maillage équilibré du territoire.

En 2019 :

- ◆ 47 355 personnes inscrites dans le réseau des médiathèques
- ◆ 950 075 prêts enregistrés (+13 %)
- ◆ 1 035 accueils de scolaires
- ◆ 418 actions récurrentes animées par les médiathécaires (Enfantines, Heures des histoires, Cafés littéraires, Boîte à musique...)
- ◆ 76 ateliers numériques ou jeux vidéo

Le réseau des médiathèques développe également une politique volontariste en matière d'inclusion des publics à travers notamment :

- ◆ L'action du service "hors les murs" et des professionnels du réseau
- ◆ Un "Contrat Territoire Lecture" signé avec la DRAC Île-de-France
- ◆ Un partenariat avec l'Association Valentin Haüy
- ◆ Le soutien du Centre National du Livre (CNL)

Les grands événements en 2019

- ◆ La Grande révision : elle permet aux lycéens de préparer leurs examens dans les meilleures conditions, en mettant à leur disposition un cadre de travail adapté (amplitudes horaires élargies, places de travail équipées et collations) ainsi que des aides complémentaires (annales et soutien d'étudiants de l'université).

Plus de 2000 participants en 2019

- ◆ Le Printemps du numérique : en 2019, l'événement a été décliné sur l'ensemble du territoire avec des ateliers, des conférences, des expositions et des tournois de jeux vidéo.

288 participants en 2019

◆ Premières pages: l'opération, labellisée par le Ministère de la culture, a été reconduite sur le réseau des médiathèques en 2019. 1607 enfants, de 0 à 3 ans, ont été accueillis avec leurs parents lors de rendez-vous réguliers, d'événements ou de séances de lectures partagées avec les enfants.

Plus de 380 albums ont été offerts.

◆ La Nuit de la lecture: l'édition 2019 s'est déroulée dans 5 médiathèques du territoire.

750 participants se sont déplacés pour assister à de nombreuses animations.

LES CONSERVATOIRES

Les conservatoires de Paris - Vallée de la Marne, véritables écoles des arts vivants, accueillent leurs élèves dès 4 ans pour la pratique de la danse, de la musique et du théâtre. L'Agglomération développe une politique d'enseignement et d'éducation artistique visant à réduire les inégalités d'accès à la culture et à favoriser la cohésion sociale.

Le réseau des conservatoires en 2019, c'est:

- ◆ 4500 inscrits, âgés de 4 à 87 ans
- ◆ 250 enseignants
- ◆ Plus de 6500 enfants des écoles primaires du territoire bénéficiant d'interventions musicales ou chorégraphiques.

L'année 2019 a été marquée par la construction d'un nouveau conservatoire à Pontault-Combault et la rénovation et l'agrandissement du conservatoire Jacques Higelin à Chelles. Aussi, un site internet entièrement dédié au réseau des conservatoires a vu le jour. Il présente les 9 conservatoires du réseau, leurs missions, les disciplines enseignées, leurs agendas, ainsi que les modalités d'adhésion. À terme, il permettra de réaliser des démarches en ligne (inscriptions et réinscriptions notamment) et d'accéder à des ressources pédagogiques et artistiques pour les familles inscrites.



Un Contrat Territoire Enseignements Artistiques

Dans le cadre de sa compétence en matière d'enseignements artistiques, Paris - Vallée de la Marne s'est engagée dans une démarche de contractualisation avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Île-de-France et le Département de Seine-et-Marne, dans une logique d'aménagement du territoire. Un futur Contrat Territoire Enseignements Artistiques, en cours de formalisation, permettra à l'Agglomération, pendant 4 ans, de s'appuyer sur le soutien des partenaires institutionnels (soutien financier, expertise et ingénierie) pour mener à bien des actions visant à :

- ◆ Enrichir les propositions du secteur des musiques actuelles (jazz, musiques amplifiées, musique du monde, chanson)
- ◆ Renforcer l'éducation artistique et culturelle et l'accessibilité aux arts et à la culture
- ◆ Structurer l'offre en réseau pour répondre au cahier des charges d'un Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR)

Cette démarche sera enrichie par une enquête sur les publics à desservir, et par le développement de synergies avec les différents acteurs (artistiques, culturels, sociaux) du territoire.

FAIRE ÉMERGER LES TALENTS AMATEURS

La Forge à Sons

Les studios de la Forge à Sons, rattachés aux conservatoires de Paris - Vallée de la Marne, accueillent les musiciens porteurs d'un projet artistique de musique amplifiée. La Forge à Sons permet de bénéficier d'un créneau de répétition hebdomadaire de 2h et d'un accompagnement artistique visant à développer le projet.

Son offre comporte la conduite de répétition, l'enregistrement, le travail de production de musique assistée par ordinateur, le coaching ponctuel vocal ou instrumental, le travail en résidence scénique et la programmation sur les scènes du territoire.

Le Music'Hall Source

Géré par l'Agglomération, le studio de répétition et d'enregistrement Music'Hall Source a pour objectif le développement de projets musicaux. Situé à Roissy-en-Brie, il met à disposition un matériel professionnel et un accompagnement par deux animateurs formés à l'enregistrement et à la musique assistée par ordinateur. Le studio se donne pour ambition de proposer une offre professionnelle, accessible à tous.

Après deux ans de travaux de réhabilitation et de modernisation, le Music'Hall Source a rouvert au public fin 2019.

Le studio des passerelles

Au sein du pôle culturel Les Passerelles, un studio de répétition équipé et insonorisé, accueille des cours des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne et met à disposition, des créneaux horaires, pour des groupes amateurs.

Le spectacle **vivant**

Paris - Vallée de la Marne place le spectacle vivant au cœur de sa politique culturelle. L'Agglomération soutient le Théâtre de Chelles et la Ferme du Buisson et propose au public une diversité de spectacles vivants pluridisciplinaires dans ses lieux de diffusion :

- ◆ Les Passerelles à Pontault-Combault
- ◆ L'auditorium Jean-Cocteau à Noisiel
- ◆ L'auditorium Jean-Pierre-Vernant à Chelles

De la mise en œuvre technique à la médiation culturelle, l'Agglomération assure la programmation et la diffusion de spectacles vivants. Elle soutient également la création par l'accueil de compagnies en résidence.

En 2019, plus de 250 manifestations ont eu lieu sur le territoire.

LE FESTIVAL PAR HAS'ART!

Itinérant et gratuit, le festival Par Has'ART! est né de la volonté de proposer aux habitants une autre vision de l'espace qu'ils traversent au quotidien. Pour cela, les spectacles vivants ont investi les rues et les parcs de l'ensemble du territoire depuis 2018.

La 2^e édition Par Has'ART!, en 2019 c'est:

- ◆ Plus de 15 spectacles
- ◆ Plus de 50 représentations
- ◆ 5 200 spectateurs
- ◆ 2 800 spectateurs lors du temps fort à Pontault-Combault



LES PASSERELLES, SCÈNE DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

L'équipement culturel situé à Pontault-Combault propose des spectacles vivants qui invitent à la découverte de pratiques et talents nouveaux. Sa programmation pluridisciplinaire se compose de danse, de théâtre, de cirque, de musique et de marionnettes. Outre sa programmation, la scène de Paris - Vallée de la Marne accueille des expositions au sein d'un espace dédié dans lequel, notamment le Centre photographique d'Île-de-France et l'Atelier de la Cour Carrée s'installent tout au long de l'année. Les Passerelles interviennent également dans des établissements scolaires du territoire. Les ateliers, dirigés par des artistes ou des compagnies, sont construits en fonction des besoins de chaque niveau scolaire et du projet pédagogique développé. L'Agglomération soutient aussi la création par l'accueil de compagnies en résidence.

En 2019 :

- ◆ 32 spectacles proposés
- ◆ 10 000 spectateurs
- ◆ 3 compagnies en résidence accueillies
- ◆ 5 expositions annuelles
- ◆ Environ 60 heures consacrées à des actions culturelles



LA COOPÉRATION CULTURELLE

Soutien à la Ferme du Buisson et au théâtre de Chelles

Paris - Vallée de la Marne compte sur son territoire deux scènes d'importance: la Scène Nationale de la Ferme du Buisson à Noisiel et le Théâtre de Chelles.

Propriétaire du site de la Ferme du Buisson, l'Agglomération est le principal contributeur de l'Établissement Public de Coopération Culturelle et lui a apporté un soutien financier de 1 904 000 € en 2019. Le soutien financier apporté au théâtre de Chelles a été, quant à lui, de 140 000 € en 2019.

Ces deux acteurs majeurs de la vie culturelle collaborent régulièrement avec les Passerelles, scène de Paris - Vallée de la Marne, à la création de spectacles en coréalisation, et participent au rayonnement culturel du territoire.

La coopération intercommunale

En plus de ses collaborations avec la Ferme du Buisson et le théâtre de Chelles, Paris - Vallée de la Marne initie de nombreux projets en coopération culturelle: diffusion dans différents lieux du territoire en lien avec les services culturels des communes ou d'autres structures culturelles, actions culturelles et de médiation, grands projets réalisés en commun...

En 2019, l'Agglomération a été à l'initiative ou co-porteuse de plusieurs projets de coopérations d'envergure:

- ◆ Deux week-ends de rendez-vous au château de Champs-sur-Marne
- ◆ Le Printemps du Jazz
- ◆ Deux concerts avec les communes de Torcy et de Noisiel
- ◆ Différents projets de coopération dans le cadre du festival Tout Ouïe avec la Ferme du Buisson. Cette coopération a été marquée, en particulier, par le concert de clôture réunissant 100 enfants des écoles et des conservatoires du territoire ainsi que la chorale du Centre d'accueil des demandeurs d'asile de Brou-sur-Chantereine.





Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne
5, cours de l'Arche Guédon à Torcy • 77207 Marne-la-Vallée CEDEX 1
Tél. 01.60.37.24.24 • www.agglo-pvm.fr

